

CONSEIL NATIONAL POUR LA
REFORME DU SECTEUR DE
LA SECURITE

COMMISSARIAT A LA REFORME
DU SECTEUR DE LA SECURITE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

STRATEGIE NATIONALE DE LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE AU MALI

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES.....	3
INTRODUCTION	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
1.1.CONTEXTE.....	7
CONTEXTE POLITIQUE.....	9
1.1.2. CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL.....	10
1.1.3. CONTEXTE SECURITAIRE.....	12
1.2. JUSTIFICATION.....	14
II. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SECTEUR DE LA SECURITE AU MALI.....	15
2.1.ACTEURS DU SECTEUR DE LA SECURITE AU MALI.....	15
2.2. SYSTEME DE DEFENSE ET DE SECURITE	16
2.3. PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS.....	16
III. VISION, OBJECTIFS ET AXES STRATEGIQUES.....	17
3.1. VISION.....	17
3.1.1 VISION MALIENNE DE LA SECURITE.....	17
3.1.2 VISION STRATEGIQUE DE LA RSS.....	17
3.2. OBJECTIFS	18
3.2.1. OBJECTIF GENERAL	18
3.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET AXES STRATEGIQUES	18
IV. CADRE DE MISE EN ŒUVRE	20
4.1. CADRE INSTITUTIONNEL.....	20
4.2. STRATEGIE DE COMMUNICATION	20
4.2.1. OBJECTIF.....	20
4.2.2. OUTILS DE COMMUNICATION.....	20
V. STRATEGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES POUR LE FINANCEMENT DE LA RSS.....	20
VI. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....	22

SIGLES ET ACRONYMES

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AN	Assemblée Nationale
ANASER	Agence Nationale de la Sécurité Routière
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CCS	Comité Consultatif de Sécurité
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN	Conférence d'Entente Nationale
CEN-SAD	Communauté des États Sahélo-Sahariens
CILSS	Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
CMOC	Comité d'État-major Opérationnel Conjoint
CNRSS	Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité
CNSP	Comité national pour le Salut du Peuple
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CRSS	Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité
CSA	Comité de Suivi de l'Accord
DNI	Dialogue National Inclusif
EUCAP-Sahel Mali	Mission Civile de l'Union Européenne pour la Formation des Forces de Sécurité Intérieure du Mali
EUTM-Mali	Mission de Formation de l'Union Européenne au Mali
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GRSS	Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la Sécurité
HCC	Haut Conseil des Collectivités
INSTAT	Institut National de la Statistique
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

LOPM	Loi d'Orientation et de Programmation Militaire
LOPJ	Loi d'Orientation et de Programmation du secteur de la Justice
LPSI	Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure
M5-RFP	Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
OCI	Organisation de la Coopération Islamique
OCT	Organisation Criminelle Transnationale
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	Produit Intérieur Brut
PRODEJ	Programme Décennal de Développement de la Justice
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction

De son accession à l'indépendance à nos jours, le Mali a connu de nombreux évènements (rébellions, coups d'Etat militaires, sécheresses, occupation terroriste, etc.) qui ont profondément compromis la stabilité de la situation sécuritaire.

Des actions de déstabilisation consécutives aux rébellions récurrentes (1963, 1990, 2006 et 2012) et la mauvaise pratique de la démocratie ont fragilisé le secteur de la sécurité.

Sur instruction du Président de la République et par Arrêté N° 4444/MS-SG du 22 novembre 2013 du Ministre de la Sécurité, un Groupe Pluridisciplinaire de Réflexion sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (GPRS) a été mis en place. Ce groupe, composé d'acteurs du secteur de la sécurité, nationaux et internationaux, a, conformément aux objectifs qui lui étaient assignés, contribué à la définition de la vision nationale de la RSS, définit le mécanisme de pilotage et proposé une stratégie de mobilisation des ressources en soutien à l'effort national.

La volonté politique des plus hautes autorités a été réaffirmée lors de la fête de l'Armée, lorsque le Président de la République déclarait dans son discours du 20 janvier 2014 son ambition «**...de restructurer les forces armées et les services de sécurité, en vue d'en faire des forces républicaines, respectueuses de l'État de droit, dédiées à la sécurité et à la protection du citoyen malien et de ses biens ; d'en faire le rempart de la démocratie au lieu d'être son ventre mou. Il s'agira alors d'engager, sur des bases consensuelles, une profonde réforme structurelle, pour assainir et organiser l'environnement de notre sécurité**». Il ajoutait plus loin «Notre vision sera celle de la sécurité humaine, avec [les citoyens,] nos citoyens au départ, au centre et à l'arrivée du projet». Cette détermination a été plus tard rappelée dans les Déclarations de Politique Générale des différents Premiers ministres et dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2013-2018, avec un accent particulier sur «la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national».

A la suite des travaux du GPRS, le Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS), a effectivement été mis en place par le Décret N°2014-0609/P-RM du 14 août 2014.

Des pourparlers ont été engagés à Alger en 2014 aboutissant à la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali les 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako entre le Gouvernement, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme. En son Article 23, l'Accord stipule : «les Parties conviennent de la nécessité d'entreprendre, en profondeur, une Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), en tirant les leçons des expériences passées et en s'appuyant sur les documents pertinents de l'Union africaine et des Nations Unies» notamment la Résolution 2151 du Conseil de Sécurité des NU, le Cadre d'Orientation de l'UA sur la RSS, la Note d'Orientation Opérationnelle sur la dimension genre et la RSS. Aux termes de l'Article 25 du même Accord : «les Parties conviennent de mettre en place un Conseil National pour la RSS, suffisamment représentatif et réunissant des capacités issues des différentes communautés, en vue d'entreprendre une réflexion approfondie sur une nouvelle vision nationale de la sécurité et de la défense compte tenu de tous les facteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux pertinents».

Pour prendre en compte ces dispositions de l'Accord, le Décret N°2014-0609/P-RM du 14 août 2014 ci-dessus cité a été relu par le Décret N° 2016-0401/P-RM du 09 juin 2016 fixant le Cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité.

Dans le cadre de la RSS, les principales actions suivantes ont été menées :

- l'adoption du décret fixant le Cadre institutionnel de la RSS;
- la nomination du Commissaire du Commissariat à la RSS;
- la nomination des membres du Conseil National pour la RSS et du Commissariat à la RSS ;
- l'adoption du décret fixant les critères d'intégration des ex-combattants des mouvements signataires dans les Corps constitués de l'Etat, y compris dans les Forces Armées et de Sécurité ;
- l'adoption du décret déterminant les conditions d'attribution de

- grades et de fonction de commandement aux ex-combattants des mouvements signataires dans les Corps constitués de l'Etat, y compris dans les Forces Armées et de Sécurité ;
- l'adoption du décret portant création et modalités de fonctionnement des Comités consultatifs de Sécurité, parachevant ainsi le cadre institutionnel de la RSS.

Le présent document de Stratégie est l'expression d'un cadre intégré de réformes profondes des systèmes de défense, de sécurité et de justice avec comme toile de fond la bonne gouvernance dans ces institutions.

I. Contexte et Justification

1.1. Contexte :

Le Mali a connu en 2012, une grave crise politico sécuritaire qui a affecté le pays à tous les niveaux. Cette crise a été marquée par les principaux évènements suivants :

- une rébellion déclenchée le 17 janvier 2012 avec comme conséquence, l'occupation des régions de Tombouctou, Gao et Kidal et d'une partie de la région de Mopti par plusieurs groupes armés notamment AQMI, le MUJAO et AnsarDine ;

- une mutinerie, le 22 mars 2012, ayant abouti à la démission du Président de la République et qui a entraîné la division de la classe politique (entre pro et anti mutins) et impacté la gestion des évènements du Nord.

En 2013, face à l'avancée des groupes terroristes vers le sud du pays, les forces Armées maliennes, appuyées par des forces internationales, notamment françaises « Opération Serval » et africaines « MISMA », ont bloqué cette avancée, repris progressivement la plupart des régions du Nord et restauré la souveraineté du pays sur ces zones.

En 2017, conformément aux dispositions de l'Article 5 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, une Conférence d'Entente Nationale (CEN) a été organisée avec le soutien du Comité de Suivi et sur la base d'une représentation équitable des parties, en vue de permettre un débat

approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit.

En 2018, à la suite de l'élection présidentielle, une crise postélectorale a été déclenchée à travers des contestations politiques jusqu'à la tenue des élections législatives de 2020 marquée par l'enlèvement du Chef de file de l'opposition le 25 mars en pleine campagne.

En 2019, cette situation a conduit à la tenue du Dialogue National Inclusif (DNI) ayant regroupé presque toutes les sensibilités de la Nation.

En dépit d'un début d'exécution des activités de mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité, une partie de la Classe politique et de la Société civile regroupée au sein au Mouvement du 05 juin 2020-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) organise une série de manifestations pacifiques pour réclamer la démission du Président de la République en dénonçant la mauvaise gouvernance, l'insécurité, l'arrêt de la Cour Constitutionnelle relatif aux résultats définitifs des élections législatives ainsi que la cristallisation du problème de l'éducation.

Après plusieurs semaines de manifestations et de négociations infructueuses de la Communauté internationale à travers la CEDEAO et de certains acteurs nationaux, le Président de la République, prenant enfin en compte les revendications populaires et sa perte de légitimité, a librement procédé à la dissolution de l'Assemblée Nationale avant de démissionner de toutes ses fonctions après la démission du gouvernement, le 18 août 2020.

Les journées de concertation nationale tenues du 10 au 12 septembre 2020 ont abouti à la validation et l'adoption d'une Charte de la Transition assortie d'une feuille de route.

Cependant les premiers acquis de la transition ont failli être compromis par une démarche qui violait l'équilibre sur lequel reposaient les institutions de la transition et compromettait dangereusement la cohésion au sein des forces armées. C'est pourquoi, le 24 mai 2021, l'Armée a

décidé, une fois de plus, de prendre ses responsabilités; d'où la rectification de la transition.

1.1.1. Contexte Politique :

Le Mali est membre de la plupart des organisations internationales (Nations Unies, Union Africaine, CEDEAO, UEMOA, OCI, CEN-SAD, CILSS, G5 Sahel, Liptako Gourma, etc.). Il a assuré, entre autres, la présidence en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), de la CEDEAO, de l'UEMOA et du G5 Sahel.

Le Mali entretient par ailleurs des relations très étroites avec la plupart des pays, aussi bien dans le voisinage immédiat que sur le continent et en dehors du continent dont certains, notamment la France et les États-Unis, le considéraient, à un moment donné, comme un modèle de démocratie en Afrique.

Le Mali n'a pas échappé au vent de la démocratie qui a soufflé sur le monde et particulièrement sur l'Afrique au début des années 1990. Suite à la révolution du 26 mars 1991, le pays s'est doté d'une nouvelle Constitution en février 1992 consacrant un pluralisme politique qui a donné naissance à plus de deux cent (200) partis politiques.

Cette Constitution a fait l'objet de trois tentatives de révision. Un premier projet de révision, entamé en 1999 devant aboutir à un référendum en fin 2001, a été ajourné peu avant la date prévue à cause de nombreuses inquiétudes et d'un manque de consensus de la classe politique, abondamment relayés par les mass médias.

Le deuxième, initié en 2011, n'a pu prospérer par manque de consensus. Le troisième projet de révision, qui devait être soumis à référendum en juillet 2017, a également été ajourné face à des mouvements de contestation organisés par la société civile et l'opposition politique.

Du 14 au 22 décembre 2019, s'est tenu à Bamako, le Dialogue national inclusif ayant regroupé l'ensemble des acteurs politiques et la société. La présente stratégie contribuera à la réalisation des résolutions et recommandations dudit dialogue.

1.1.2. Contexte économique, social et culturel :

La Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de Sécurité s'inspire du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

L'économie malienne est essentiellement agro-sylvo-pastorale : l'agriculture occupe 80% de la population et contribue pour plus de 40% au PIB (INSTAT 2012).

Les performances des branches «Agriculture d'exportation» et «Activités extractives» ont permis de tirer la croissance vers le haut, tout comme celles des branches «Construction», «Electricité/Eau», «Activités financières» et «Commerce». Cependant, la balance commerciale reste déficitaire.

En 2018, le budget d'Etat prévoit un taux de croissance solide malgré un léger repli, passant de 5,3% en 2017 à 5% en 2018. L'inflation en fin de période devrait être de 1,4% en 2018 contre 1% en 2017, ce qui permet de rester dans la norme communautaire de 3% par an. En 2019, le taux de croissance dans sa diminution a atteint 5% et le taux d'inflation révisée

0,4%,

La situation économique découle, en partie, de la mauvaise gestion qui a entraîné différents programmes d'ajustement structurel dont les conséquences néfastes continuent à se faire sentir.

Elle se caractérise, par ailleurs, par deux phénomènes qui annihilent sa viabilité : la forte présence du secteur informel dont l'orpillage, et l'émergence de l'économie criminelle.

Suite à l'apparition de la maladie à coronavirus dont les premiers cas ont été détectés en mars 2020, l'économie malienne à l'instar de celle du monde va subir les conséquences néfastes de cette pandémie marquées par un ralentissement des activités économiques, le licenciement de travailleurs dans certains secteurs qui vont porter un coup fatal à l'économie informelle dont vivent la majorité des maliens.

Au regard de tous ces paramètres, le pays figure parmi ceux à faible développement humain.

Au plan social, la population totale du Mali qui était de 14.528.662 habitants en 2009, sera de 20,5 millions en 2020 avec un taux de croissance moyen de 3,6% par an (RGPH, 2009).

Cette population, essentiellement jeune (plus de la moitié a moins de 15 ans), est confrontée à divers défis : chômage, pauvreté, déperdition scolaire, délinquance, radicalisation, extrémisme violent, terrorisme, exode rural, migration, etc.

Par son histoire et sa situation géographique, le Mali est devenu au fil des siècles une terre de rencontre sur laquelle cohabitent une multiplicité d'ethnies (Malinké, Khassonké, Soninké, Bamanan, Senoufo, Minianka, Bwa, Dogon, Peulh, Songhaï, Touareg, Arabe, Maure, notamment) et d'organisations sociopolitiques et religieuses. Cette diversité ethnique, culturelle et religieuse qui a longtemps constitué une particularité et une richesse pour le Mali, à travers notamment les mariages intercommunautaires et le Sinangouya (ou cousinage à plaisanterie), est apparue comme fortement fragilisée par différents facteurs à la fois endogènes et exogènes. En effet, ces diversités sont également instrumentalisées à des fins économiques ou politiques par certains acteurs. Cette instrumentalisation peut déboucher sur de nombreuses situations conflictuelles : catégorisation des populations ; ethnocentrisme ; vision stéréotypée de l'autre et stigmatisation de certaines composantes de la société, voire parfois même leur opposition, mettant ainsi à rude épreuve la confiance, la cohabitation et la cohésion sociale constituées au fil du temps et au gré des événements historiques.

Par ailleurs, bien que leurs apports soient indéniables en termes d'échanges, les Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) véhiculent souvent des valeurs contraires à celles reconnues dans la société malienne.

Au plan culturel, on note un fort sentiment d'appartenance à la même Nation ; ce qui est l'expression de l'unité dans la diversité. Toutefois, force est de constater une déperdition progressive des valeurs ancestrales comme le respect des aînés, la solidarité, l'hospitalité, etc.

Au plan religieux, le Mali est un Etat laïc où trois principales religions se côtoient : l'Islam, le Christianisme et les cultes traditionnels. Si les conflits entre religions demeurent une exception, se dessine, cependant, un phénomène d'instrumentalisation du religieux qui appelle à un besoin de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, notamment dans l'Islam.

1.1.3. Contexte Sécuritaire :

Au plan international, la fin de la guerre froide a été marquée par l'émergence de nouveaux acteurs non-étatiques transnationaux comme les Organisations Criminelles Transnationales (OCT) et les groupes terroristes qui ont bouleversé l'équilibre mondial, notamment avec les attentats du 11 septembre 2001 à New-York. Par ailleurs, les considérations identitaires, (religion, ethnie, langue, coutume, etc.) ont pris une plus grande importance dans la vie des nations.

Les incertitudes de l'environnement géostratégique s'ajoutent aux amplitudes grandissantes des menaces et défis à la sécurité induits par le terrorisme international et la criminalité transnationale organisée. Le terrorisme, usant de la mondialisation, a acquis un caractère tel que, de nos jours, aucun Etat ne peut être à l'abri.

Les conflits intra étatiques à caractère généralement territorial ou identitaire ont pris de l'ampleur sur les conflits inter étatiques. Leurs modes de gestion réfèrent beaucoup plus à leur nature qui, devenue moins conventionnelle, est plutôt asymétrique et locale tout en acquérant un caractère plus contagieux et combiné.

Au plan régional, l'environnement se caractérise par un espace dont les enjeux géopolitiques restent disparates. La pluralité des langues nationales, la diversité culturelle, les fractures sociales ainsi que la multiplicité des systèmes monétaires et douaniers constituent des facteurs de risques ou de menaces à la sécurité régionale.

Cette aire géographique comprend essentiellement deux espaces géopolitiques qui méritent une attention particulière en termes de défis

sécuritaires. Il s'agit du Golfe de Guinée et de la bande Sahélo-saharienne.

Le Golfe de Guinée constitue l'un des points d'entrée du continent par les mers. Il est supposé détenir une grande partie des réserves de pétrole, de gaz et d'eau capable de soutenir le développement futur de l'économie mondiale. Il se caractérise par la rivalité entre puissances traditionnelles et puissances émergentes pour le contrôle des ressources stratégiques. Il est en proie à la piraterie maritime, au terrorisme et autres activités criminelles constituant une menace réelle à la sécurité régionale et un risque pour la sécurité internationale.

Quant à la bande sahélo-saharienne, elle est la zone désertique la plus vaste au monde. Elle va de l'Océan atlantique à l'Ouest à la mer rouge à l'Est. Cette bande est une zone pivot entre le Nord et le Sud ou encore entre l'Ouest et l'Est du continent qui se caractérise par des territoires peu gouvernés par les États et qui sont de véritables «no man's land ». Du fait de ces zones grises, la bande est devenue la zone de repli et le théâtre d'opérations des groupes s'adonnant au banditisme transfrontalier, à la criminalité organisée voire au terrorisme.

La bande sahélo-saharienne est, en plus, sujette à des risques constants de sécheresse, de famine et d'épidémies consécutifs aux changements climatiques, malgré les actions des institutions internationales comme le Comité inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS). Ces phénomènes entraînent une compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles.

Dans cet espace, l'Algérie, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad sont des acteurs dont le rôle reste indispensable dans une architecture de sécurité collective.

Au plan national, les principales menaces et vulnérabilités sont :

- la montée de l'intolérance religieuse ;
- la vastitude et la continentalité du pays avec sept (07) frontières longues et poreuses, insuffisamment délimitées, avec plus de la moitié du territoire située dans la bande sahélo-saharienne ;

- le faible maillage du territoire par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- le sous équipement des Forces de Défense et de Sécurité;
- la pauvreté et la précarité d'une large frange de la population, avec un faible indice de développement humain ;
- un taux de chômage élevé ;
- l'inadéquation entre formation et emploi ;
- l'injustice ou l'absence de justice ;
- la mauvaise répartition des ressources ;
- l'instrumentalisation de la diversité ethnique, culturelle et religieuse du pays dans un environnement sociopolitique tourmenté ;
- des rébellions récurrentes depuis 1963 ;
- l'exode rural ;
- la pratique de l'esclavage par ascendance dans certaines localités ;
- un déficit dans la gouvernance du secteur de la sécurité.

Les risques qu'engendrent les vulnérabilités ci-dessus sont aggravés par des déficits notables dans la gouvernance du renseignement.

Cette situation constitue un sérieux handicap dans la prévision, l'anticipation et la réactivité face aux formes émergentes d'insécurité humaine auxquelles le pays est confronté.

La stratégie nationale de la RSS prend en compte ces différents paramètres.

1.2. Justification :

Processus éminemment politique et techniquement complexe, la Réforme du Secteur de la Sécurité ne peut se concevoir, être programmée et mise en œuvre sans une stratégie appropriée, tirant son essence de :

- une vision nationale claire et cohérente de la sécurité et de la réforme à entreprendre ;
- un objectif général et des axes stratégiques sous-tendant cette vision ;

- un mécanisme de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation permettant d'ajuster constamment le processus à l'évolution du contexte. En raison des particularités du contexte national décrit ci-dessus, la présente stratégie nationale de la RSS se fonde sur un état des lieux du secteur de la sécurité en général et du système de défense, de sécurité et de justice en particulier. Elle s'appuie sur une stratégie de communication lui conférant visibilité et transparence et une stratégie de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la réforme, les seules ressources nationales ne permettant pas, dans un contexte de crise multidimensionnelle, de faire face à toutes les charges induites par la réforme.

II. Analyse diagnostique du secteur de la sécurité au Mali :

La sécurité est l'état dans lequel un sujet n'est pas exposé à un danger, à une menace et à la peur. Le concept de sécurité a beaucoup évolué au fil des années, de la sécurité traditionnelle, principalement centrée sur la sécurité de l'Etat à la sécurité humaine qui est centrée sur les populations et avec une approche multidisciplinaire.

Selon les Nations Unies, l'expression « secteur de la sécurité » désigne les structures, les institutions et le personnel chargés de la prestation, de la gestion et de la supervision des services de sécurité dans un pays.

2.1. Acteurs du Secteur de la Sécurité :

Les acteurs du secteur de la sécurité comprennent toutes les institutions et autres entités qui jouent un rôle dans la garantie de la sécurité de l'État, des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national.

Ces acteurs sont regroupés en trois catégories :

- **les institutions de sécurité** : la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale, la Protection Civile, l'Armée, la Douane, les Eaux et Forêts, l'Administration Pénitentiaire, les entreprises privées de sécurité ;

- **les institutions de gestion de la sécurité** : l'Exécutif, les Collectivités Territoriales ;

- les institutions de supervision, de contrôle et de veille des institutions de sécurité : l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique, Social et Culturel, le Haut Conseil des Collectivités, la Justice, les Autorités Administratives Indépendantes, les Organes de contrôle de l'Administration, les Organisations de la Société Civile, les universités et les instituts de recherches...

La diversité de ces acteurs induit certaines pesanteurs dans la gestion et la coordination de leurs actions :

- très peu se sont appropriés les concepts de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité, ce qui a entraîné leur désintérêt pour les questions de sécurité, donc leur faible implication dans le processus de RSS ;

- le secteur malien de la sécurité souffre d'une absence chronique de coordination de ses acteurs, ce qui explique le déficit de coopération entre ses différentes composantes (Exécutif, Parlement, Société Civile) et à l'intérieur de chaque composante.

Se pose dès lors la problématique de l'unité d'actions pour mener la réforme à son terme, dans un contexte de résistance naturelle au changement et de multiplication des risques sécuritaires.

2.2. Système de défense et de sécurité :

Les faiblesses et dysfonctionnements constatés concernent :

- l'absence de document de politique de sécurité nationale ;
- les déficits en termes de ressources humaines ;
- les déficits en termes de qualité et de gestion des ressources humaines ;
- l'inadaptation de l'organisation des forces ;
- l'insuffisance d'équipement des Forces de Défense et de Sécurité, en particulier dans le domaine des vecteurs aériens ;
- l'absence de coordination du renseignement intérieur.

2.3. Préoccupations des populations :

Les problématiques soulevées concernent entre autres :

- le sentiment d'abandon par l'Etat ;
- le mauvais comportement de certains éléments des FDS ;
- la corruption et l'impunité ;
- le déficit de communication aboutissant à une mauvaise compréhension commune et partagée des rôles et responsabilités respectifs des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des populations ;
- le déficit de gestion concertée du secteur de la sécurité ;
- l'inadaptation des capacités des FDS à l'évolution du contexte sécuritaire ;
- la problématique du recrutement dans les FDS ;
- la détérioration de la confiance qui devrait caractériser les relations entre les populations et les institutions de justice et de sécurité ;
- la détérioration du système éducatif ;
- l'incivisme ;
- les insuffisances de la Constitution du 25 Février 1992.

III. Vision, objectifs spécifiques et axes stratégiques :

3.1. Vision :

Elle porte sur :

- la vision malienne de la sécurité ;
- la vision stratégique de la RSS.

3.1.1. Vision malienne de la Sécurité :

Notre vision nationale est de procurer au citoyen malien des conditions de vie honorables et décentes, puis à garantir la satisfaction des besoins essentiels pour tous. C'est pourquoi, elle exploitera toutes les opportunités nationales et internationales, en dépit des risques et menaces qui pourraient ralentir, voire compromettre sa réalisation.

3.1.2. Vision Stratégique de la RSS :

Axée sur le long terme, notre vision, inclusive et participative, privilégie, en raison de la situation d'insécurité que vit le pays, la réforme des institutions de sécurité et de justice dans le cadre de la réforme globale de l'Etat ; elle s'inscrit dans des proportions compatibles avec les

ressources nationales, celles-ci étant éventuellement complétées par l'apport des partenaires.

Ce caractère inclusif et participatif découle de la nécessité de prendre en compte la dimension Genre (y compris les violences basées sur le Genre et la prise en compte des jeunes et des femmes) dans tout le processus de réforme du secteur de la sécurité.

3.2. Objectifs :

3.2.1. Objectif général :

Afin de réaliser la vision nationale de la RSS, l'objectif recherché est de contribuer à la mise en place d'institutions de sécurité et de justice efficaces, apolitiques, responsables, respectueuses des droits humains et de l'Etat de droit et attentives aux besoins de justice et de sécurité des populations et de l'Etat.

3.2.2. Objectifs spécifiques et axes stratégiques :

Trois objectifs spécifiques contribuent à l'atteinte de l'objectif général ci-dessus :

- promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité;
- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice ;
- restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice.

Objectif spécifique N°1 : Promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité :

L'atteinte de cet objectif passe par les axes stratégiques suivants :

- la lutte contre la corruption ;
- la lutte contre l'impunité ;
- le renforcement des capacités de la justice ;
- le renforcement des capacités et compétences des institutions de supervision et de contrôle démocratique du secteur de la sécurité ;
- l'éducation à la citoyenneté et aux Droits humains ;

- la sensibilisation des partis et groupements politiques dans leur rôle d'acteurs du secteur de la sécurité ;
- la prise en compte de la dimension Genre.

Objectif spécifique N°2 : Renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des populations en matière de défense, de sécurité et de justice :

Concourent à la réalisation de cet objectif, les axes stratégiques ci-après :

- le renforcement du cadre politique et institutionnel du secteur de la défense, de la sécurité et de la justice ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des institutions de défense, de sécurité et de justice ;
- la prise en compte de la notion d'Armée nouvelle reconstituée et la mise en place d'une Police territoriale/municipale;
- la revalorisation de la fonction «ressources humaines» au sein des institutions de défense, de sécurité et de justice ;
- la coordination des réformes sectorielles initiées au niveau des institutions de défense, de sécurité et de justice ;
- la mutualisation des efforts dans le cadre de la sécurité régionale ;
- la prise en compte du rôle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

Objectif spécifique N°3 : Restaurer la confiance entre les populations et les Institutions de défense, de sécurité et de justice :

Il s'agira de :

- la compréhension commune et partagée des rôles et responsabilités de chacun des acteurs du secteur de la sécurité ;
- le renforcement de l'éducation à la citoyenneté ;
- la mise en œuvre du concept de police de proximité ;
- la mise en place de la Police Territoriale ;
- la mise en place des Comités consultatifs de sécurité ;
- l'implication de l'ensemble des acteurs dans la gestion des questions de sécurité et de justice ;
- la moralisation des recrutements au sein des forces de défense et de sécurité.

IV. Cadre de mise en œuvre :

4.1. Cadre institutionnel de pilotage, de suivi et d'évaluation :

Voir Décret N°2016-0401/PRM du 9 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la RSS.

4.2. Stratégie de Communication :

La dimension communication est essentielle dans un processus de RSS : elle contribue à asseoir les bases de l'appropriation nationale et facilite l'adhésion et l'engagement de toutes les parties prenantes. Il s'agit là des conditions de réussite de la réforme.

4.2.1. Objectif :

L'objectif est de concourir à l'appropriation nationale du processus de RSS, à la responsabilisation et à l'engagement de tous les acteurs, y compris les partenaires stratégiques et techniques, bilatéraux et multilatéraux.

4.2.2. Outils de communication :

Tous les outils susceptibles d'atteindre l'objectif de communication seront utilisés, notamment les médias traditionnels, la communication digitale et les relations publiques.

V. Stratégie de mobilisation de ressources pour le financement de la Réforme du Secteur de la Sécurité :

Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la RSS sont mobilisées suivant une stratégie propre à chaque pays. Dans le cas du Mali, il s'agit de trouver les voies et moyens appropriés pour disposer de ressources suffisantes afin de mener la réforme à son terme, la responsabilité du financement revenant en premier lieu à l'Etat.

Ces ressources comprennent :

- le budget national ;
- les contributions des Collectivités Territoriales et du secteur privé ;
- les contributions volontaires des citoyens ;
- l'apport des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En ce qui concerne l'Etat, le financement tiendra compte des mécanismes déjà en place : Loi d'Orientation et de Programmation Militaire, Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure, Loi d'Orientation et de Programmation du Secteur de la Justice, Politique nationale Genre, Politique nationale des Frontières, Politique nationale de l'état civil.

Quant aux Collectivités Territoriales, leur contribution se fera notamment à travers la prise en charge de la Police territoriale conformément à l'Article 27 de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Pour ce qui est du secteur privé, sa contribution revêt une importance capitale au regard de l'impératif de sécurisation des investissements privés au Mali, dans un contexte d'insécurité. Cette contribution se fera sous la forme d'apports en espèces ou en nature en direction des unités locales de défense et de sécurité, nonobstant la prise en charge des prestations des entreprises privées de sécurité.

La contribution volontaire du citoyen consolidera son adhésion au processus de RSS.

Bien que le processus de réforme du secteur de la sécurité relève de la responsabilité première de l'Etat, l'apport des partenaires techniques et financiers, constitue un appoint non négligeable pour la viabilité de la réforme. Cet apport doit obéir aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (appropriation nationale, alignement, harmonisation, responsabilité mutuelle, gestion axée sur les résultats).

A cet effet, il sera organisé une table ronde des bailleurs de fonds pour évaluer :

- la part revenant globalement aux partenaires techniques et financiers dans la prise en charge de la RSS ;
- le niveau d'intervention de chaque partenaire ;
- le domaine dans lequel intervient chaque partenaire ;
- la nature de la contribution de chaque partenaire.

Cette table ronde aura l'avantage de respecter le principe d'harmonisation des différents appuis afin d'éviter les duplications.

VI. Mécanisme de suivi-évaluation :

Le mécanisme de suivi-évaluation sert à apprécier, à travers des indicateurs pertinents, la progression du processus de RSS en fonction des objectifs fixés et des résultats attendus. Il favorise le pilotage de la RSS et comprend :

- des réunions de revue ;
- des visites de terrain ;
- des évaluations périodiques sous forme d'audit ;
- une évaluation finale pour apprécier l'impact du processus sur le système de défense, de sécurité et de justice.

Le dispositif interne de suivi-évaluation figure déjà dans le cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité à travers les attributions respectives du CNRSS et du CRSS. L'évaluation externe du processus sera assurée par des cabinets indépendants à la diligence du CNRSS.

Plan d'actions (2022-2024)-SN/RSS - Mali

1. PLAN D' ACTIONS 2022-2024

La période couverte par ce premier Plan d'actions est 2022-2024. L'objectif pendant cette période sera le démarrage effectif de la réforme du secteur de la sécurité au niveau des institutions de sécurité et de justice qui contribueront à garantir l'efficacité et la redevabilité desdites institutions.

Le budget total estimatif pour la mise en œuvre du Plan d'actions 2022-2024 est évalué à **Cinq cent six milliards sept cent soixante-quinze millions quatre cent vingt-trois mille six cent cinquante-neuf (506 775 423 659)F CFA**, les activités prévues sont pour la plupart déjà budgétisées et financées par le budget national à travers les crédits déjà inscrits entre autres dans la loi d'orientation et de programmation militaire, la loi de programmation relative à la sécurité intérieure, la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice, la politique nationale des frontières, la Politique nationale Genre. Il s'agit d'un budget indicatif qui sera précisé annuellement au moment des exercices de programmation.

2. BUDGET PRÉVISIONNEL PAR AXE DE RÉFORME

1.Promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité						
Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Services de la Justice renforcés	1.1. Renforcer les capacités opérationnelles des services de la Justice	3 369 145 333	3 369 145 333	3 369 145 333	MJDH - MDAC	MEF MTFPDS MSPC - PTF
Plans de carrière élaborés	1.2. Elaborer et mettre en œuvre le plan de carrière des acteurs de la Sécurité et de la Justice	115 396 334	115 396 334	115 396 334	MJDH MSPC	MTFPDS-MEF
Casier judiciaire informatisé	1.3. Informatiser le casier judiciaire	1 712 016 667	1 712 016 667	1 712 016 667	MJDH	MCENMA - MEF MATD - MSPC

1. Promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité

Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Lieux de privation de liberté humanisés	1.4. Humaniser les lieux de privation de liberté	3 970 277 553	3 970 277 553	3 970 277 553	MJDH	MPFEF-MSDS MSPC-MATD CNDH
Etablissements pénitentiaires sécurisés	1.5. Sécuriser les établissements pénitentiaires	443 333 333	443 333 333	443 333 333	MJDH	MSPC-MDAC- MATD-MEF
Capacités humaines, financières et matérielles des services de contrôle et d'inspection renforcées	1.6. Renforcer les capacités des services de contrôle et d'inspection de la Défense, de la Sécurité et de la Justice	324 801 999	324 801 999	324 801 999	MDAC MSPC MJDH	MEF CRSS/CNRSS
Service de la Justice opérationnel dans régions nouvellement créées	1.7. Rendre opérationnel le service de la Justice dans les régions nouvellement créées	292 930 000	292 930 000	292 930 000	MJDH	MEF MDAC
Antennes du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme créées à Ségou, Mopti et Gao	1.8. Créer et équiper les antennes du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme dans les régions de Ségou, Mopti et Gao	592 666 667	592 666 667	592 666 667	MJDH	MATD MSPC MEF
Actes et documents d'état-civil sécurisés et fiables	1.9. Poursuivre la moralisation de l'état civil	219 175 000	4 054 775 000	4 775 355 000	MATD MARCC	MJDH-MSPC- MEF- MCENMA-MIC- -MAECI- MMEIA-MSDS
Textes inadaptés revisités	1.10. Revisiter les différents textes applicables au Secteur de la Sécurité	94 000 000	94 000 000	94 000 000	Tous ministères	-

1. Promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité

Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Acteurs du Secteur de la Sécurité notamment ceux de la Défense, de la Sécurité et du secteur de la Justice plus respectueux des implications du concept Genre	1.11. Intégrer le concept Genredans toutes les activités du Secteur de la Sécurité	160 207 666	160 207 666	160 207 666	MPFEF MDAC MSPC MJDH	Tous départements
Acteurs du Secteur de la Sécurité sensibilisés sur les violences basées sur le genre	1.12. Sensibiliser les acteursdu Secteur de la Sécurité sur la nécessité de lutter contre les violences basées sur le genre	22 800 000	22 800 000	22 800 000	MPFEF	Tous départements
Eléments des FDS se sont appropriés les principes et pratiques de bonne gouvernance dans leur fonctionnement	1.13. Renforcer les capacités des FDS sur l'éthique, la déontologie et la redevabilité	257 058 333	257 058 333	257 058 333	MDAC MSPC	-
Membres du Parlement outillés pour exercer le contrôle démocratique duSecteur de la Sécurité	1.14. Renforcer les capacités des membres du Parlement dans le contrôle démocratique du Secteur de la Sécurité	28 500 000	28 500 000	28 500 000	Parlement	Tous départements PTF
OSC outillées pour une veille citoyenne responsable du secteur de la sécurité	1.15. Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) dansleur mission de veille du secteur de la sécurité	22 800 000	22 800 000	22 800 000	MATD	Tous départements CNRSS/CRSS OSC-PTF

1. Promouvoir la bonne gouvernance dans le Secteur de la Sécurité

Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Services de renseignements plus performants et contribuent à l'efficacité des FDS	1.16. Renforcer les capacités des services de renseignements	1 030 478 667	1 030 478 667	1 030 478 667	MDAC-MSPC	Tous départements
Services de renseignement jouent pleinement leur rôle d'anticipation, d'alerte et d'éclairage des décisions sécuritaire, politique et de protection des populations et de leurs biens	1.17. Restructurer les services de renseignement	PM	PM	PM	MDAC MSPC	MATD MAECI CNRSS/CRSS
Suivi de l'évolution du cadre juridique des acteurs non étatiques du secteur de la sécurité	1.18. Suivre l'évolution du cadre juridique des acteurs non étatiques du secteur de la sécurité	3 800 000	3 800 000	3 800 000	MSPC	MJDH MTFPDS
Stratégie nationale de la RSS et son plan d'actions vulgarisés	1.19. Vulgariser la Stratégie nationale de la RSS et son plan d'actions 2020-2022	95 833 334	95 833 334	95 833 334	CNRSS/CRSS	OSC PTF
Loi 2015-052 et la résolution 1325 ainsi que les autres documents connexes partagés avec les principaux acteurs de	1.20. Vulgariser la Loi 2015-052 du 18 décembre 2015 et la résolution 1325 et autres documents connexes	95 833 334	95 833 334	95 833 334	MPFEF	Tous ministères CNRSS/CRSS
Total 1		12.851.054.220	16.686.654.220	17.407.234.220		

2. Renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes populations en matière de défense, de sécurité et de justice						
Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Anciens éléments des corps constitués de l'Etat y compris les FDS réintégrés	2.1. Suivre le processus de réintégration des anciens éléments dans les corps constitués de l'Etat y compris les Forces de Défense et de Sécurité	800 000 000	800 000 000	800 000 000	MDAC MSPC MRPCN MTFPDS MEF-MEADD	CNRSS-CRSS CI CNDDR
Projet de Loi portant Politique de Sécurité nationale finalisé	2.2. Finaliser le projet de loi portant Politique de Sécurité nationale	100 000 000	0	0	Conseil de Sécurité nationale	Tous ministères
Capacités des FDS renforcées en infrastructures et équipements	2.3. Renforcer les capacités des FDS en infrastructures et équipements	140 500 426 000	140 500 426 000	140 500 426 000	MDAC MSPC	MEF PTF
Modules de formation adaptés aux besoins des FDS et des acteurs du secteur de la Justice	2.4. Adapter les modules de formation aux besoins des FDS et de la justice	423 644 833	423 644 833	423 644 833	MDAC MSPC MJDH	PTF
LOPM1 évaluée	2.5. Evaluer la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM 2015-2019)	100 000 000	100 000 000	100 000 000	MDAC	MSPC MATD MEF-MARCC CNRSS/CRSS
					MDAC	MEF-MSPC MATD-MARCC CNRSS/CRSS

2. Renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes populations en matière de défense, de sécurité et de justice						
Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Suivi de la mise en œuvre de la LPSI	2.7. Suivre la mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure	0	0	0	MSPC	MDAC MATD MARCC-MEF CNRSS/CRSS
Suivi de la mise en œuvre de la LOPJ	2.8. Suivre la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation pour le secteur de la Justice	1 666 667	1 666 667	1 666 667	MJDH	MEF MSPC CNRSS/CRSS
Police Territoriale mise en place en tenant compte de l'aspect genre	2.9. Mettre en place la Police Territoriale	300 000 000	-	-	MATD	MSPC-MJDH MRPCN-MEF CNRSS/CRSS
Suivi de la mise en œuvre du PSIRC	2.10. Suivre la mise en œuvre du Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre (PSIRC)	2 956 666 667	2 956 666 667	2 956 666 667	MSPC	Tous ministères CRSS
Mise en œuvre de la Politique nationale des Frontières	2.11. Mettre en œuvre la Politique nationale des Frontières	2 308 036 000	1 571 536 000	1 543 547 000	MATD	Tous ministères PTF
Coopération militaire et sécuritaire développée	2.12. Développer la coopération militaire et sécuritaire	306 669 333	306 669 333	306 669 333	MDAC MSPC	MAECI
Unités industrielles en particulier les ateliers militaires centraux de Markala renforcés	2.14. Renforcer les capacités des unités industrielles militaires en particulier les ateliers centraux de Markala	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	MDAC	MSPC MEF MIC

2. Renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes populations en matière de défense, de sécurité et de justice						
Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre renforcée	2.15. Consolider la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre	60 000 000	60 000 000	60 000 000	MSPC	MDAC-MJDH MATD-MEF MRPCN MAECI
Cartographie de toutes les initiatives dans le domaine du Secteur de la Sécurité établie	2.16. Etablir et mettre à jour une cartographie de l'ensemble des initiatives dans le domaine du Secteur de la Sécurité	20 000 000	20 000 000	20 000 000	CRSS/CNRSS	Tous les secteurs du Secteur de la Sécurité
Coordination de l'appui international dans le domaine de la Réforme du Secteur de Sécurité	2.17. Assurer la coordination de l'appui international dans le domaine de la Gouvernance et de la Réforme du Secteur de Sécurité	3 425 000	3 425 000	3 425 000	MAECI	CRSS/CNRSS MDAC-MSPC MJDH-PTF
Total 2		152.559.701.167	151.423.201.167	151.395.212.167		
3. Restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice						
CCS créés et opérationnels	3.1. Opérationnaliser les CCS	150 000 000	150 000 000	150 000 000	CRSS/CNRSS	MATD-Tous ministères
Cadre stratégique de la Police de proximité au Mali élaboré	3.2. Elaborer le cadre stratégique de la Police de proximité au Mali	183 333 333	183 333 333	183 333 333	MSPC	CNRSS/CRSS MATD-MDAC OSC-PTF

3. Restaurer la confiance entre les populations et les institutions de défense, de sécurité et de justice

Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Relations de confiance renforcées entre les populations et les FDS	3.3. Intensifier les actions civilo-militaires	134 279 000	134 279 000	134 279 000	MDAC	MATD-MSDS -MSPC MRPCN-MDD OSC
Citoyenneté renforcée	3.4. Promouvoir des actions de sensibilisation et d'éveil à la citoyenne	1 000 000 000	500 000 000	-	MJS	Tous ministères OSC-PTF
FDS formées en DIH et en DIDH	3.5. Renforcer les capacités des FDS en Droit International Humanitaire (DIH) et en Droit International des Droits de l'Homme (DIDH)	316 509 833	316 509 833	316 509 833	MDAC MSPC	MJDH PTF OSC
Opportunités économiques mieux exploitées dans les zones de conflit	3.6. Consolider les opportunités économiques par la création d'activités génératrices de revenus au profit de jeunes, des femmes et autres couches vulnérables dans les zones de conflit	-	-	-	MENEFP MEF MDD MIC	Tous ministères PTF OSC
Total 3		1.784.122.166	1.284.122.166	784.122.166		

4. Mise en œuvre par le commissariat du plan d'actions de la stratégie nationale de la RSS						
Extrants	Activités principales	Budgets prévisionnels en FCFA			Responsable	Acteurs impliqués
		2022	2023	2024		
Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'actions	Suivre et évaluer la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'actions	200 000 000	200 000 000	200 000 000	CNRSS/CRSS	Tous ministères
Total 4		200.000.000	200.000.000	200.000.000		
Totaux		167.394.877.553	169.593.977.553	169.786.568.553		
Total Global		506 775 423 659				

Clef de répartition de l'incidence financière de l'exécution du Plan d'actions de la SN-RSS

N°	Structure	Nombre d'actions	Montant	Financement	Pourcentage
01	MDAC	14	340.542.827.250	LOPM	67%
02	MSPC	16	114.471.243.000	LPSI	23%
03	MJDH	13	32.132.899.659	LOPJ	6%
04	MATD	04	14.803.033.000	BN-PTF	3%
05	CRSS	04	1.547.500.000	BN-PTF	0,3%
06	MJS	01	1.500.000.000	BN	0,3%
07	MPFEF	01	287.500.000	BN-PTF	0,05%
08	CSN	01	100.000.000	BN-PTF	0,02%
09	AN	01	85.500.000	BN-PTF	0,015%
10	MAECI	01	10.425.000	BN	0,005%
11	Autres associées	-	1.294.495.750	BN-PTF	0,2%
			506 775 423 659	BN-PTF	100%